



- [L'OFDT](#)
- [Actualités et presse](#)
- [Produits et addictions](#)
- [Populations et contextes](#)
- [Régions et territoires](#)
- [Europe et international](#)
- [Publications de l'OFDT](#)
- [Enquêtes et dispositifs](#)
- [Statistiques et infographie](#)
- [Aide aux acteurs](#)



MDMA/Ecstasy



Présentation

[↑ haut du document](#)

La MDMA (3,4-méthylènedioxyméthamphétamine, un dérivé amphétaminique) et l'amphétamine sont des drogues de synthèse.

La MDMA se présente sous différentes formes : comprimés (ecstasy), cristaux et poudre. Ce produit est historiquement associé à la scène techno : sa diffusion en France a suivi l'essor de ce mouvement festif. La MDMA est consommée afin d'éprouver des sensations d'euphorie et de bien-être, des effets empathogènes et entactogènes et de résistance à la fatigue. À forte dose, c'est un produit hallucinogène qui peut entraîner des modifications des perceptions sensorielles. La MDMA sous forme de cristaux ou de poudre est avalée, parfois diluée dans une boisson ou consommée en « parachute » (le produit est enroulé dans une feuille de papier à cigarette) mais aussi sniffée, plus rarement fumée ou injectée.

L'amphétamine (*N*, α -méthylphénéthylamine) est classée dans la famille des phénéthylamines, qui comprend différentes substances : stimulants, entactogènes ou hallucinogènes. L'amphétamine possède principalement des propriétés stimulantes et anorexigènes. Utilisée de façon thérapeutique par le passé, l'amphétamine n'est plus prescrite qu'en cas de syndrome d'hyperactivité de l'enfant (Ritaline®) et en cas de narcolepsie chez l'adulte, uniquement par des spécialistes hospitaliers. Elle se présente le plus souvent sous la forme de poudre destinée à être sniffée voire, plus

marginalement, injectée. Elle est très présente dans l'espace festif alternatif où son moindre prix par rapport à la cocaïne, pour des effets relativement proches, lui assure une certaine popularité.



Production / offre

[↑ haut du document](#)

Les drogues de synthèse (MDMA/ecstasy, amphétamines) consommées en France proviennent majoritairement des Pays-Bas, première zone de production en Europe occidentale. La France est également un pays de transit pour les trafiquants qui ciblent en particulier le Royaume-Uni et l'Espagne.

Saisies

En 2021, 1 454 085 comprimés d'ecstasy ont été saisis en France soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2020. Les quantités peuvent beaucoup varier d'une année sur l'autre du fait du caractère aléatoire des saisies et des interceptions car une part du trafic ne fait que transiter sur le territoire français. Les saisies d'amphétamine et de méthamphétamine s'établissent quant à elles à 226 kg, une diminution de 68 % par rapport à 2020.

Prix et teneur

MDMA/Ecstasy

Que ce soit sous forme cristal/poudre ou sous forme comprimé (ecstasy), les teneurs en MDMA ont augmenté sur la dernière décennie. Dans les échantillons saisis de cristal/poudre, les teneurs moyennes ont connu depuis dix ans des fluctuations importantes. Entre 2011 et 2017, elles sont passées de 57,8 % à 73 % puis revenues en 2020 à un niveau proche de l'année 2011 soit 59,2 % (SNPS, 2021)

Les ecstasys présentent également des teneurs en augmentation constante. Ainsi, alors que la teneur moyenne était de 44 mg de MDMA dans un comprimé en 2009, elle atteint 128 mg en 2017 et 145 mg en 2020, soit bien au-dessus du seuil de toxicité fixé à 120 mg. Cette augmentation des teneurs est en lien avec les nouvelles formes d'ecstasy qui sont apparues en 2011 : des comprimés plus gros, aux couleurs plus vives et avec des formes 3D représentant des logos de grandes marques connues.

En 2020, selon l'OFAST, le prix courant pour un comprimé d'ecstasy s'élève à 10 €, un prix stable depuis 2015. Ce prix de détail ne traduit cependant pas complètement la réalité du marché puisque les usagers ont tendance, pour faire baisser le prix unitaire du comprimé, à acheter des lots de plusieurs dizaines de comprimés. Ces achats peuvent permettre de faire baisser le prix du comprimé à 2,5 €.

Amphétamine

L'amphétamine est disponible sous plusieurs formes : poudre (forme la plus répandue), pâte et comprimé. Elle peut aussi exister sous forme de liquide, mais cette forme est très rarement observée en France. En 2020, le prix courant du gramme de poudre est de 15 €.

Le produit de coupe le plus souvent détecté dans les amphétamines collectées par le dispositif de veille SINTES est la caféine (le produit est dans ce cas appelé « speed »), les teneurs en amphétamine varient de 11 % à 30 %, et celles de caféine de 8 % à 78 %. En 2020, selon le SNPS, la teneur moyenne en principe actif de l'amphétamine est de 29 %.

Références :

- [Detrez V. Le Point SINTES n° 7. Paris, OFDT, 2021, 16 p.](#)
- [Gérome C., Cadet-Tairou A., Gandilhon M., Milhet M., Martinez M., Néfau T. Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes \(2017-2018\). *Tendances*, OFDT, 2018, n° 129, 8 p.](#)



Consommation

[haut du document](#)

Une consommation plutôt faible dans la population française

MDMA/ecstasy

En 2017, 5,0 % des 18-64 ans ont expérimenté la MDMA/Ecstasy, soit environ 1,9 million de personnes, tandis que la consommation dans l'année ne concerne que 1,0 % de cette population (soit 400 000 usagers). Les tranches d'âge les plus concernées par l'expérimentation sont les 26-34 ans (9,5 % d'expérimentateurs) et les 18-25 ans (6,9 %).

Chez les jeunes de 17 ans, en 2017, l'expérimentation s'établit à 3,4 % (3,9 % des garçons et 2,8 % des filles) et recule par rapport à 2014, où elle concernait 3,8 % de ces adolescents. Cette expérimentation concerne et 2,7 % des lycéens en 2018 (3,0 % des garçons, 2,3 % des filles, écart non significatif). La baisse par rapport à 2015 (3,5 %) n'est pas non plus significative.

Amphétamine

L'expérimentation d'amphétamine touche 2,2 % des 18-64 ans et atteint ses niveaux les plus élevés chez les 26-34 ans et les 35-44 ans, avec respectivement 4,0 % et 2,4 %, contre 1,9 % des 18-24 ans. La consommation d'amphétamine reste rare : 0,3 % de la population française âgée de 18-64 ans en a consommé dans l'année.

Parmi les jeunes de 17 ans, l'usage au cours de la vie est en baisse et concerne, en 2017, 2,3 % d'entre eux (1,8 % des filles et 2,9 % des garçons), contre 2,8 % en 2014. L'expérimentation parmi les lycéens suit une tendance similaire, de 2,6 % en 2015 à 2,0 % en 2018, de même que l'usage au moins une fois dans l'année de 1,4 % à 1,2 % (différences non significatives).

Références :

- [Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Brissot A., Philippon A., Shah J., Chyderiotis S., Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2017. *Tendances*, OFDT, 2018, n° 123, 8 p.](#)
- [Spilka S., Richard J.-B., Le Nézet O., Janssen E., Brissot A., Philippon A., Shah J., Chyderiotis S., Andler R., Cogordan C., Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2017. *Tendances*, OFDT, 2018, n° 128, 6 p.](#)



Conséquences

[haut du document](#)

Approche clinique : les effets de la consommation de l'ecstasy et de l'amphétamine

Psychostimulants, les dérivés amphétaminiques dissipent les sensations de fatigue et de faim, prodiguent un sentiment d'euphorie et d'hyperconcentration, de confiance en soi, et facilitent contacts et communication. Certains d'entre eux sont présents dans plusieurs médicaments que l'on désigne sous le terme d'amphétamine et dont les indications sont en France très restreintes. Ceux-ci sont parfois détournés et utilisés comme produits dopants ou comme coupe-faim. Bien que réputées faiblement addictifs, les dérivés amphétaminiques peuvent être à l'origine de dépendances.

La consommation aiguë d'amphétaminiques peut être à l'origine de troubles neuropsychiatriques (crise d'angoisse, confusion, désorientation temporo-spatiale, hallucinations). La phase de « descente », caractérisée par une sensation d'épuisement et un sentiment dépressif, peut se prolonger pendant parfois plusieurs semaines par des symptômes dépressifs, anxieux, confusionnels ou des troubles du sommeil. Les amphétamines peuvent également provoquer des troubles digestifs, neurologiques, et cardio-vasculaires.

Au plan somatique, la prise est associée à une hypertonie (contractions des muscles). Peuvent survenir une hyperthermie ou des troubles cardiovasculaires potentiellement mortels ou aux conséquences pathologiques sérieuses (muscles, foie, reins, cœur, cerveau...).

En 2019, le pourcentage des décès en lien avec l'abus de médicaments et de substances révélant l'implication d'amphétamines ou de MDMA est de 6 % (soit 29 décès), une proportion relativement stable depuis 2012 (données Enquête DRAMES 2019, CEIP-A Grenoble-ANSM).



Perceptions / opinions

[haut du document](#)

Perception par les usagers

La consommation d'ecstasy est apparue en France au milieu des années 1980 et a connu une phase de progression importante jusqu'en 2002 environ. Après des années de reflux, l'usage de comprimés a fait un retour prononcé dans l'espace festif, qu'il relève du secteur commercial (clubs, discothèques) ou du milieu alternatif (free parties, teknivals, etc.). Ce retour est accompagné d'une véritable stratégie marketing de la part des producteurs, avec des comprimés plus gros, plus dosés et en trois dimensions.

Malgré des dosages moyens très élevés, le comprimé possède aux yeux des usagers une dimension rassurante, contrairement aux « parachutes » de MDMA, du fait de sa sécabilité qui permet de fractionner les dosages.

L'amphétamine jouit quant à elle d'une bonne image auprès des consommateurs et a également bénéficié de ce déclin du comprimé d'ecstasy. Elle concurrence aussi, sous sa forme poudre, la cocaïne pour un prix au gramme beaucoup moins élevé.

Références :

- [Cadet-Tairou A., Gandilhon M., Gérome C., Martinez M., Milhet M., Detrez V., Adès J.-E. 1999-2019 : Les mutations des usages et de l'offre de drogues en France vues au travers du dispositif TREND de l'OFDT. Paris, OFDT, *Théma TREND*, 2020, 72 p.](#)
- [Gérome C., Gandilhon M., Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes \(2019-2020\). *Tendances*, OFDT, 2018, n° 141, 8 p.](#)



Cadre légal et orientations publiques récentes

[↑ haut du document](#)

La MDMA/ecstasy et l'amphétamine (ou speed) sont des produits classés comme stupéfiants et leur usage est interdit. En acheter, en consommer, en détenir, en donner, en revendre, en produire, en transporter ou conduire après en avoir consommé sont autant d'infractions à la loi, passibles de sanctions pénales, quelle que soit la quantité de produit incriminée (loi du 31 décembre 1970).

Dernière mise à jour : mai 2022